

Observations du public concernant l'enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien de 5 aérogénérateurs sur les lieux dits « Canton du Grand Arbre » et « Gouvernez » à SOLESMES

Observations : M. MARMONNIER

Bonjour,

Je suis contre ce projet d'implantation d'éoliennes sur la commune de Solesme. Ces installations classées pour la protection de l'environnement apportent plus d'inconvénients que d'avantages. Elles détruisent le paysage, le sol, le sous-sol, les chemins, nombreux passages de convois très exceptionnels, la faune, la flore, surexploitation de métaux et terres rares. Elles nous apportent des nuisances, le bruit, les infra sons, (l'OMS reconnaît que les éoliennes ont un impact sur la santé publique), le clignotement nocturne, la dévaluation de nos maisons, l'augmentation de nos factures d'électricité. Elles n'apportent aucune richesse locale ni en fabrication ni en main d'œuvre. Et elles ne fabriquent de l'électricité que les jours de vent. Le seul avantage qu'elles ont, elles rapportent de l'argent aux entreprises qui les exploitent et le peu qu'elles rapportent aux communes est déjà prélevé sur nos factures...

Alain Marmonier